

**FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –**

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Préciser la commune, la raison sociale, la nature juridique : communal, intercommunal ; Le type d'établissement : EHPAD, IME...

Nom et raison sociale de l'établissement :

Etablissement principal : Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

Adresse complète :

Lieu-dit « Gireugne » 36200 Saint MAUR

Adresse postale : B.P. 317 36006 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02.54.53.77.50

Adresse site internet : www.cdgi36.fr

Type d'établissement :

Etablissement public de santé à vocation majoritairement médico-sociale

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

« EP'AGE 36 » : Groupe d'Etablissements Publics d'Accompagnement Gériatrique

1200 lits et places :

- Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
- Centre Hospitalier de Valençay
- Centre Hospitalier de Levroux
- EHPAD de Vatan

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8 + 0,2 en raison de : sujétions liées au rôle pivot de l'établissement de santé sur le territoire

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Le siège de la direction commune (groupe EP'AGE 36) et du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre se situe sur le territoire de Châteauroux Métropole.

Accès par A20, sortie 14, 1^{ère} à droite au rond-point après sortie autoroute (avenue de la forêt), 2 km, 1^{ère} à gauche.

Par le train : gare de Châteauroux

Les 3 autres établissements se trouvent situés dans un rayon de 20 à 40 kilomètres de Châteauroux.

Type de population accueillie :

- Personnes âgées nécessitant des soins de réadaptation
- Personnes âgées présentant des pathologies chroniques et lourdes
- Personnes âgées dépendantes, maladies neurodégénératives
- personnes vieillissantes présentant des troubles psychiatriques

Services autorisés et nombre de lits/places

CDGI :

- USLD 81 lits, dont UHR 17 lits et 3 LISP
- EHPAD 572 lits d'hébergement permanent et temporaire répartis dans 12 résidences
- Hébergement temporaire 14 lits, dont 2 chambres relais
- PASA 14 places
- Accueil de jour maladies neurodégénératives 10 places
- Plateforme départementale d'accompagnement et de répit pour les aidants familiaux 3 antennes (Châteauroux, Pellevoisin, Le Blanc)
- Equipe mobile gériatrique départementale et Equipe mobile de psychiatrie de la personne âgée intervenant au domicile

CH de Valençay :

- SSR polyvalents 30 lits, dont 2 LISP
- EHPAD 151 lits
- SSIAD 37 places

CH de Levroux :

- SSR polyvalents 15 lits
- EHPAD 166 lits d'hébergement permanent et temporaire
- Hébergement temporaire 6 lits, dont 1 chambre relais
- PASA 14 places
- SSIAD 25 places

EHPAD de Vatan :

- EHPAD 76 lits
- SSIAD 24 places

Statut des établissements :

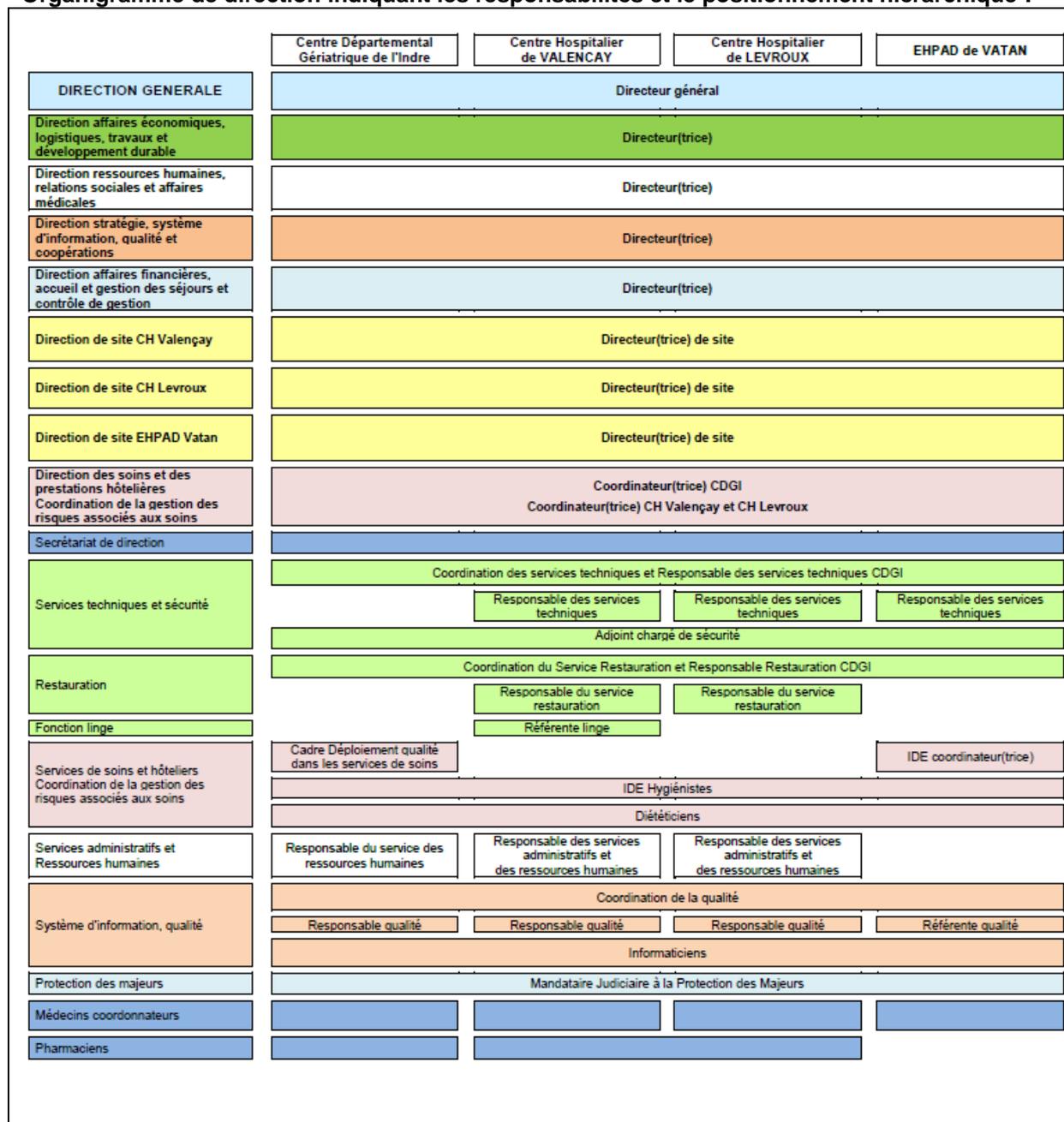
Autonomes, 3 EPS et un EHPAD, fonction publique hospitalière

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

- M. Michel BLONDEAU, Président du conseil de surveillance du CDGI, personnalité qualifiée
- M. Claude DOUCET, Président du conseil de surveillance du CH de Valençay, Maire de Valençay, vice-président du CD
- M. Alexis ROUSSEAU-JOUHENNET, Président du conseil de surveillance du CH de Levroux, Maire de Levroux
- M. Philippe METIVER, Président du conseil d'administration de l'EHPAD de Vatan, Maire de Vatan, conseiller départemental

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :



II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

La situation financière des établissements n'appelle pas de remarque particulière.

La direction commune devra renforcer les collaborations existant entre les 4 établissements dans un contexte local de difficultés de recrutements de tous les types de professionnels, du médecin à l'ASH.

Certains établissements de la direction commune nécessitent encore des évolutions architecturales dont certaines sont engagées.

L'engagement au sein du GHT est essentiel.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Anne du PEUTY, Adjointe au directeur départemental, Responsable du département Parcours :
Prévention, Soins et Médico-social, Direction départementale de l'Indre
Courriel : anne.dupeuty@ars.sante.fr

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Cédric MARECHAL, Directeur Adjoint de la Direction de l'Offre Sanitaire, Cité Coligny - 131 rue du
faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1
Courriel : cedric.marechal@ars.sante.fr

Patricia BOUTEILLER, secrétaire administrative, unité ambulatoire, Direction départementale de
l'Indre
Courriel : patricia.bouteiller@ars.sante.fr

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre**
- **Evaluation interne réalisée en 2018**
- **Evaluation externe réalisée en 2020**
- **Certification commune SSR/USLD en 2018 « B »**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

Le futur directeur devra disposer d'une expérience significative dans la gestion d'établissements et services pour personnes âgées. Une expérience antérieure en établissement de santé sera un plus.

Il devra avoir la capacité de piloter une équipe de direction de taille significative impliquant de manager à distance et de déléguer aux directeurs adjoints en charge des sites de Vatan, Valençay et Levroux.

Il devra avoir déjà mené d'importants projets de rénovation/construction car plusieurs projets immobiliers sont en cours dans deux des établissements de la direction commune.

Il est attendu également une volonté de s'inscrire fortement dans un travail de collaboration constructive avec :

- les autres établissements membres du GHT de l'Indre
- le réseau des EHPAD de l'Indre dont il assure la coordination

Une expérience antérieure sur la conduite d'un projet innovant de type tiers-lieu, EHPAD hors-les-murs ou d'un projet visant à développer la lutte contre l'absentéisme, le développement de la Q.V.T. et l'attractivité des établissements serait utile dans le contexte local actuel.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Maîtrise du cadre juridique et financier du secteur sanitaire et médico-social public
Bonne connaissance du référentiel qualité du secteur médico-social (recommandations HAS-ANESM concernant le secteur médico-social)

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Capacité à fédérer
Capacité à porter des projets d'établissement d'échelles différentes
Capacité à mobiliser les équipes au service des usagers

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...) :

Le mise en place de la direction commune est encadrée par une convention et une charte de fonctionnement. Elle s'inscrit largement dans une logique de management participatif des établissements, renforcée au fil des années et soulignée par les différentes évaluations extérieures (certification, évaluation externe) :

→ *Une équipe de direction EP'AGE 36*

Dans la conduite du pilotage des établissements, le directeur peut s'appuyer sur les directions fonctionnelles et les directions de site. Toutes les quinzaines, il les réunit à l'occasion de comités de direction.

→ *Une stratégie commune de pilotage dans de nombreux domaines, par exemple :*

- un nouveau projet d'établissement 2020-2025 unique ;
- des instances de gouvernance majoritairement communes (Comité de direction, Directoire, CME CLIN, CLAN, CLUD notamment) ;
- un management de la qualité et des risques mené au niveau groupe avec notamment une certification commune pour les services sanitaires.

→ *Des comités de pilotages et commissions réguliers*

En plus des instances réglementaires, différents comités de pilotage et commissions sont en place afin de poursuivre le partage d'informations, de débattre, préparer et/ou prendre des décisions dans leur domaine de compétence.

→ *Des outils de gestion commun*

Les 4 établissements disposent de la même suite de logiciels (outre la gestion documentaire), ce qui facilite le partage d'information.

Les établissements du groupe EP'AGE s'attachent aujourd'hui à consolider un fonctionnement harmonisé et mutualisé qu'ils ont développé depuis plusieurs années et à proposer un parcours adapté et continu au patient sur le territoire départemental.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, ...)

- **Comité Départemental en Soins Palliatifs (CODESPA)**
- **GHT de l'Indre**
- **Conférence Départementale des EHPAD de l'Indre (CDEI)**
- **Coordination gériatrique pour chaque territoire de l'Indre**

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)

Bonne situation financière des 4 établissements, fragilisée seulement par la crise sanitaire.

Principaux projets à conduire :

Le projet d'établissement 2020-2025 du groupe EP'AGE 36 a pour ambition de construire un géronto-pôle départemental par :

- Le développement de la compétence médicale et de la qualité des soins
- Une prestation d'hôtellerie moderne et adaptée aux besoins des patients et des résidents
- La garantie du maintien au domicile le plus longtemps possible dans les conditions optimales de sécurité sanitaire

Réaffirmant et renforçant ainsi leur caractère de spécialité, les établissements du groupe EP'AGE 36 entendent participer à l'amélioration de la prise en charge des patients/résidents/usagers. Ils poursuivront leur contribution à la montée en gamme des prestations de santé et médico-sociales sur leur territoire en se plaçant à l'avant-garde des évolutions sociales et institutionnelles.

Dans le cadre des différentes réformes, les établissements travaillent actuellement sur la transformation de leur offre :

- transformation de l'USLD en USPC
- spécialisation de lits en SMR polyvalents et de SMR gériatriques
- évolution des SSIAD en services autonomie
- création de nouveaux services d'UHR et de PASA
- création d'un Centre Territorial de Ressources

Les années à venir seront également marquées notamment par :

- les différents projets de restructurations engagés et à venir (CDGI – CHL- CHV ; cuisine centrale)
- les visites de certifications sanitaire (2024) et médico-sociale (probablement 2025)

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.
- Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général
- Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDSCS

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

PRS 2 :

Objectif 12 « garantir une gradation de l'offre des soins pour assurer un maillage adapté et sécurisé sur chaque territoire » : il est prévu de « pour chaque zone, repenser l'offre de soins et développer une stratégie de prises en charge territorialisées et graduées en définissant une offre de proximité, de recours et de référence ».

Objectif 14 : favoriser l'inclusion tout au long de la vie par transformation de l'offre médico-sociale

Chapitre 15 : développer les usages de la télémédecine

Objectif 37 : repérer de façon précoce les PA fragiles afin d'éviter ou retarder la perte d'autonomie

Le PRS 3 est en cours d'écriture et développera les thématiques suivantes en direction des personnes âgées :

- Développer le repérage des fragilités et la prévention sur l'ensemble de ses composantes
- Réussir le virage domiciliaire et organiser l'offre sur les territoires
- Faire évoluer les missions et l'organisation des Ehpad
- Adapter l'organisation des soins aux personnes âgées sur chaque territoire

Pour la partie sanitaire, un renforcement des compétences mises en œuvre en SSR est attendue suite à la réforme des conditions techniques de fonctionnement des services médicaux de réadaptation.

Filière gériatrique : articulation avec les acteurs du territoire, prévention des hospitalisations et accès direct à l'hospitalisation.

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

L'établissement est impliqué dans les travaux de la filière gériatrique Il a entamé une réflexion sur la transformation de l'offre en direction de formes plus inclusives et dispose déjà d'une offre orientée vers le maintien à domicile : accueil de jour, plateforme de répit, SSIAD, équipe mobile gériatrique, co-portage de l'équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée.

La télémédecine reste à développer.

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

A compléter par DPDS

Les axes du schéma gérontologique départemental de l'Indre 2017-2022 sont :

- Favoriser le « Bien Vieillir » en bonne santé / agir sur les facteurs de risque, en luttant contre l'isolement et en maintenant un bon état de santé général
- Mieux accompagner la perte d'autonomie, en anticipant davantage afin de préserver le choix de vie de la personne
- Adapter encore l'offre pour toujours améliorer l'accompagnement, en veillant à la qualité des prestations offertes, mieux prendre en compte les aidants, en accompagnant les ESMS dans la mise en œuvre des formations des professionnels nécessaires à une offre de qualité, en veillant à ce que les bâtiments répondent aux besoins et aux normes techniques

Fiche action n° 5 : poursuivre le développement d'accueillants familiaux pour personnes âgées

Fiche action n° 14 : mieux communiquer auprès du grand public sur les prestations des ESMS dans l'Indre
 Fiche action n° 15 : mieux ancrer la vie des établissements dans la société civile
 Fiche action n° 19 : favoriser la formulation des directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance
 Fiche action n° 20 : veiller au respect des procédures d'admission en EHPAD
 Fiche action n° 22 : mieux faire connaître et organiser le recours à l'hébergement temporaire
 Fiche action n° 27 : accompagner les ESMS dans l'adaptation de leur politique de ressources humaines
 Fiche action n° 28 : prévenir et lutter contre la maltraitance en ESMS
 Fiche action n° 29 : poursuivre l'adaptation et la modernisation des établissements existants
 Fiche action n° 30 : consolider la couverture départementale en accueil de jour
 Fiche action n° 31 : formaliser davantage voire diversifier les coopérations ou mutualisations inter établissements et/ou services
 L'Établissement est impliqué depuis de très nombreuses années dans la politique gériatrique départementale et s'inscrit dans ces objectifs et ces fiches actions en tant qu'EHPAD mais aussi en tant que porteur de diverses activités et services dont un service d'accompagnement à l'accueil familial.

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Sans objet

Projet d'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

La démarche d'écriture du projet d'établissement actuel, commune EP'AGE36, a été accompagnée par le cabinet EVO CARE (groupe Arthur Hunt) du mois d'avril à décembre 2019 avec pour missions l'élaboration du diagnostic stratégique et l'assistance méthodologique auprès des groupes de travail, du comité de pilotage et des personnes ressources, en assurant le suivi et le bon déroulement de la démarche.

Le nouveau projet d'établissement est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Il se compose de 6 grands volets, tous déclinés en orientations stratégiques, objectifs et actions opérationnelles :

- Projet Médico Soignant
- Projet de Vie Sociale et d'Animation
- Projet Social et Management
- Projet de Gestion
- Projet Système d'information et Qualité
- Projet immobilier

Ce projet a donc été le fruit d'une réflexion collective et participative et à chaque étape de son écriture a fait l'objet d'une validation par le comité de pilotage dédié, pour être définitivement validé en Commissions Médicales d'Établissement puis en Conseils de surveillance et d'administration.

Avec l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le fonctionnement des établissements, un certain nombre d'actions n'ont pu être engagées dans les délais prévus. Les instances compétentes ont voté la prolongation d'une année du projet d'établissement, portant son échéance au 31 décembre 2025.

L'ensemble des actions a été décliné en projets de service et intégré dans le PAQSS global EP'AGE36. L'équipe qualité a déployé des outils permettant aux pilotes de réaliser le suivi régulier de leurs actions.

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

CPOM sanitaire (USLD) 2019-2023

Le CPOM de l'activité sanitaire (USLD) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et est applicable jusqu'au 31 décembre 2023. Il repose notamment sur la déclinaison des orientations stratégiques du Projet Régional de Santé 2018-2022.

CPOM médico-social (EHPAD) 2022-2026

Les 4 établissements de la direction commune ont signé leurs CPOM pour l'activité médico-sociale (EHPAD et SSIAD) en 2022. Les contrats couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2026.

Les établissements ont inscrit leurs objectifs dans la dynamique de la direction commune et la plupart des fiches actions sont communes/harmonisées.

Appartenance à une direction commune :

Objet : Direction commune « EP'AGE 36 »

Créée le :

- 1^{er} janvier 2010 entre le CDGI et le CH de Valençay
- 1^{er} janvier 2013 entre le CDGI, le CH de Valençay et le CH de Levroux
- 1^{er} juillet 2014 entre le CDGI, le CH de Valençay, le CH de Levroux et l'EHPAD de Vatan

Nombre de membres :

Ces quatre établissements appartiennent au même territoire sanitaire et développent des activités dans des domaines identiques et/ou complémentaires : Soins de Suite et de Réadaptation, EHPAD et SSIAD pour les CH de Valençay et de Levroux, Soins de Longue Durée et EHPAD, pour le CDGI, EHPAD et SSIAD pour le site de Vatan.

Ils sont impliqués dans la filière gériatrique et ont la volonté d'engager des coopérations, de partager des compétences et des projets.

Ils ont adopté un logo commun afin de symboliser leurs valeurs en qualité d'Établissements Publics d'Accompagnement Gériatrique (EP'AGE 36).

Le groupe EP'AGE 36 est l'acteur de référence du département de l'Indre concernant l'accompagnement du grand âge.

Nombre total de sites et distance entre chacun :

4 :

- CDGI-CHV : 40km
- CDGI-CHL : 20 km
- CDGI- EHPA Vatan : 35 km (A20)

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet :

Créé le :

Nombre de membres :

Autre forme de coopération (à préciser) :

→ Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'ensemble des établissements du groupe EP'AGE 36 est membre du GHT de l'Indre. Le choix a été fait d'y intégrer également l'EHPAD de Vatan, établissement médico-social, pour qui l'adhésion était facultative. Dans ce cadre, les équipes du groupe EP'AGE 36 sont impliquées dans tous les groupes de travail et instances.

→ Les établissements se sont fortement impliqués dans la mise en œuvre d'une filière gériatrique avec le Centre Hospitalier de Châteauroux, au travers de conventions facilitant l'accès au plateau technique, l'accès au service de neuro-gériatrie. D'autres conventions facilitent le parcours des patients, avec d'autres établissements du département.

→ Les réunions de la Commission de coordination gériatrique du CDGI permettent également de tisser des liens forts avec les services de neuro-gériatrie, de psychiatrie, de géro-psycho-geriatrie et d'HAD du CH de Châteauroux.

→ Les établissements participent activement à l'ensemble des travaux menés sur le territoire : réunions de la Filière Gériatrique ; groupes de travail relatif au Projet médical et soignant partagé du GHT de l'Indre ; participation au Conseil Territorial de Santé ; participation au conseil d'administration du comité départemental de soins palliatifs ; etc.

→ Depuis, quelques années, le CDGI s'est engagé dans une politique d'ouverture vers l'extérieur, en proposant notamment des services spécifiques d'expertises notamment à domicile (Equipe Mobile Gériatrique/Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée et Plateforme d'accompagnement et de répit).

→ EHPAD de l'Indre

Le groupe EP'AGE 36 anime la CDEI (Conférence Départementale des EHPAD de l'Indre), qui fonctionnait de manière informelle depuis 2017 et dont la constitution a été officialisée en 2022 (charte de fonctionnement signée par les directions d'établissements).

Cette conférence a pour objet de traiter des questions communes à tous les établissements. Elle permet d'être force de propositions, de représentation et de communication. Tous les établissements du département sont invités à y participer, avec leur direction, les cadres de santé.

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

CHARGES	COMPTE FINANCIER (2020)	EPRD (2021)	COMPTE FINANCIER (2021)
Titre I	23 567	25 281	25 337
Titre II	806	941	979
Titre III	4 963	5 115	5 253
Titre IV	3 019	2 406	2 621
Total	32 355	33 743	34 190

RECETTES	COMPTE FINANCIER (2020)	EPRD (2021)	COMPTE FINANCIER (2021)
Titre I	13 989	13 407	14 917
Titre II	3 916	4 020	3 985
Titre III	12 337	12 807	12 246
Titre IV	1 853	1 186	1 929
Total	31 743	31 061	32 691

(Montant par titre en K€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : (total des recettes 2021) 10 944 k€
- Montant du budget dépendance : (total des recettes 2021) 3 464 k€
- Montant du budget soins : (total des recettes 2021) 13 567 k€

Pour l'USLD :

- Montant du budget hébergement : (total des recettes 2021) 1 539 k€
- Montant du budget dépendance : (total des recettes 2021) 552 k€
- Montant du budget soins : (total des recettes 2021) 3 471 k€

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable 2021 : - 1 110 K€

Provision CET/Reprise sur provision CET :

- Plan de financement de l'exercice « 2022 »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
-----------------------------	---------------------------

2 172 k€	1 128 k€
-----------------	-----------------

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention...)
0	2 211 k€	0	Subventions : 165 k€ (Ségur) Restructuration capacités financières : 321 k€

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : **7.2% / 3.4%**

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 : **748 k€ / -388 k€**

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : **7ans / 16.5 ans**

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

	2021	2022	2023	2024	2025
Opérations courantes					
- Autres opérations de travaux	477 645.00	550 200.00	430 200.00	308 200.00	535 200.00
- Autres équipements médicaux	115 105.57	100 000.00	100 000.00	294 000.00	228 000.00
- Autres équipements non médicaux	454 483.83	531 028.89	382 000.00	797 000.00	247 000.00
- Autres opérations de systèmes d'information	17 500.00	68 423.00	47 800.00	36 850.00	55 400.00
- Autres acquisitions de terrains					
sous total	1 064 734.40	1 249 651.89	960 000.00	1 436 050.00	1 065 600.00
Rochette Administration	165 000.00	250 000.00	180 000.00		
EHPAD neuf 42 lits	6 127.00	500 818.47	5 008 181.66	327 216.86	
Chêneraie USLD	5 248.87	0.00	255 626.86	1 102 803.41	4 143 900.73
Cuisine réhabilitation				2 000 000.00	1 000 000.00

• **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux 8.92 ETP

- dont médecin coordonnateur 2 ETP
- dont praticien hospitalier et contractuel 4.80 ETP
- dont pharmacien 2.12 ETP

ETP non médicaux 475.02 ETP

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) 32.92 ETP
- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) 366.34 ETP
- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) 8 ETP
- dont personnel médico-techniques 6.36 ETP
- dont personnel de rééducation 8.5 ETP
- dont personnels techniques ouvriers 52.90 ETP

Commentaires sur les effectifs : (Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié, ...)

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 8.02 %

Taux de turn-over : 10.15 %

Nombre moyen de jours de formation par agent :

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisées en 2021 :

EHPAD hébergement permanent :	191 214
EHPAD hébergement temporaire :	800
Accueil de Jour (EHPAD) :	1 141
USLD :	22 519

Taux d'occupation en 2021 :

EHPAD hébergement permanent :	93.99 %
EHPAD hébergement temporaire :	15.66 %
Accueil de Jour (EHPAD) :	50.26 %
USLD :	76.17 %

Derniers GMP/PMP validés :

	GMP	PMP
EHPAD	691.19	293
USLD	808.31	169 (2006)

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

La direction commune constitue le plus important ensemble médico-social du département aussi bien en nombre de personnes prises en charge qu'en nombre de salariés. Elle est en première ligne pour porter les réformes à venir.
La coordination avec les établissements du GHT sera un enjeu fort, notamment autour du Ségur de la Santé et des systèmes d'information.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

La gestion rationalisée et efficace menée au cours des dernières années a permis à l'ensemble des établissements de monter en qualité, de conduire des rénovations visant à améliorer les conditions matérielles d'accueil et de développer de nombreux projets.

La direction commune souffre, comme tous les établissements de l'Indre, de difficultés de recrutement, mais la qualité des soins parvient néanmoins à se maintenir. Les moyens supplémentaires obtenus suite à la signature du CPOM du CDGI et à une hausse significative du Pathos vont permettre de dégager des moyens pour renforcer les effectifs.

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

Centre hospitalier de LEVROUX

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

CHARGES	COMPTE FINANCIER(2020)	EPRD (2021)	COMPTE FINANCIER (2021)
Titre I	6 766	7 160	6 952
Titre II	616	650	634
Titre III	2 032	2145	2 094
Titre IV	678	562	679
Total	10 092	10 517	10 359

RECETTES	COMPTE FINANCIER (2020)	EPRD (2021)	COMPTE FINANCIER (2021)
Titre I	8 684	8 498	8 850
Titre II	125	102	96
Titre III	1 437	1 259	1 458
Total	10 246	9 859	10 404

(Montant par titre en K€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : 2 764 K€
- Montant du budget dépendance : 1 028 K€
- Montant du budget soins : 3 505 K€

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux (SSIAD) :

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels : 428 K€
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1) : 45 K€

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)

- **Plan de financement de l'exercice « N »**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
4 293 K€	266 K€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention...)
4 069 K€	514 K€		315 K€

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 7.5% / 6.9%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 : 299 K€ / 318 K€

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 4.8 ans / 4.7 ans

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

	2021	2022	2023	2024	2025
Opérations courantes					
- Autres opérations de travaux	83 710.00	39 000.00	86 000.00	26 500.00	92 500.00
- Autres équipements médicaux	98 889.98	79 754.00	26 300.00	26 300.00	29 300.00
- Autres équipements non médicaux	43 740.00	347 814.00	147 884.00	56 600.00	51 600.00
- Autres opérations de systèmes d'information	41 155.02	28 709.00	13 100.00	15 150.00	13 200.00
- Autres acquisitions de terrains					
sous total	267 495.00	495 277.00	273 284.00	124 550.00	186 600.00
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION	637 205.00	3 581 970.00	1 605 150.00	981 882.00	
TRAVAUX BLE D'OR	119 031.00	55 500.00			
TRAVAUX AUTOCOM		50 000.00			
TRAVAUX LA GRANE AUX DIMES		60 000.00			
RAVALEMENT DE FACADE		50 000.00	50 000.00	50 000.00	50 000.00
TRAVAUX LES SABLES			80 000.00		
CIRCUIT DE MEDICAMENTS			50 000.00		
TRAVAUX LES CIGALES				95 000.00	
ESPACE EXTRIEUR RENCONTRES FAMILLES				70 000.00	
EXTENSION CHALAND					

• **Les ressources humaines**

(ETP des personnels)

ETP médicaux 1.6 ETP

- dont médecin coordonnateur 0.6 ETP
- dont médecin SSR 0.5 ETP
- dont pharmacien 0.6 ETP

ETP non médicaux 133.89 ETP

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) 18.67 ETP
- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) 100.27
- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) 0.3 ETP
- dont personnel médico-techniques 2.85 ETP
- dont personnel de rééducation 1.3 ETP
- dont personnels techniques ouvriers 10.5 ETP

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,...*)

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 9.92%

Taux de turn-over : 20%

Nombre moyen de jours de formation par agent :

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisées en 2021 :

EHPAD hébergement permanent :	47 463
EHPAD hébergement temporaire :	430
SSIAD :	8 710
SSR :	4 611

Taux d'occupation en 2021 :

EHPAD hébergement permanent :	81.27 %
EHPAD hébergement temporaire :	20.67 %
SSIAD :	95.45 %
SSR :	84.22 %

Derniers GMP/PMP validés : GMP = 695 / PMP = 213

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

CHARGES	COMPTE FINANCIER(2020)	EPRD (2021)	COMPTE FINANCIER (2021)
Titre I	6 786	7 344	7 312
Titre II	463	492	488
Titre III	2 560	2 822	2 703
Titre IV	1 671	1 247	1 450
Total	11 480	11 905	11 953

RECETTES	COMPTE FINANCIER (2020)	EPRD (2021)	COMPTE FINANCIER (2021)
Titre I	8 722	9 259	6 674
Titre II	214	213	237
Titre III	2 268	1 871	4 869
Total	11 204	11 343	11 780

(Montant par titre en K€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : 2 592 K€
- Montant du budget dépendance : 721 K€
- Montant du budget soins : 3 315 K€

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux – SSIAD :

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels : 520 K€
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (2021) : 173 K€

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)

- Plan de financement de l'exercice « N »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
567 K€	373 K€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention...)
0	970 K€	0	1 106 K€

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 9.6% / 8.5%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 : 296 K€ / 192K€

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 11.8 ans / 13.3 ans

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

	2021	2022	2023	2024	2025
Opérations courantes					
- Autres opérations de travaux					
- Autres équipements médicaux	69 654,40	35 505,78	59 588,30	58 108,30	180 830,00
- Autres équipements non médicaux	298 784,64	151 238,00	160 900,00	183 520,00	163 750,00
- Autres opérations de systèmes d'information	10 707,05	25 778,00	12 500,00	12 000,00	12 000,00
- Autres acquisitions de terrains					
sous total	379 146,09	212 521,78	232 988,30	253 628,30	356 580,00
Opérations majeures					
Climatisation PPS	120 000,00				
climatisation offices salons	14 405,00				
huisseries Nanon	43 764,00				
groupes froid cuisine	22 683,00				
centrale incendie Nahon		57 000,00			
appel malade Nahon		57 000,00			
meublier Nahon		57 000,00			
réfection sols peinture chambres Nahon		113 750,00			
étagères sdb Nahon		15 000,00			
peinture Dino + douches Ssiad		55 000,00			
toiture Dino + réfection gouttières			75 000,00		
réfection sols peinture chambres Nahon			113 750,00		
façade nahon			75 000,00		
peinture salon + couloirs Nahon			16 000,00		
façade Dino				90 000,00	
portes Nahon à sécuriser et à asservir à la centrale				40 000,00	
réfection toiture + gouttières Nahon				100 000,00	
réfection cours Nahon					50 000,00

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux 2.69 ETP

- dont médecin coordonnateur 0.70 ETP
- dont médecin SSR 1.14 ETP
- dont pharmacien 0.85 ETP

ETP non médicaux 135.43 ETP

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) 7 ETP
- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) 109.22 ETP
- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) 1.83 ETP
- dont personnel médico-techniques 1.87 ETP
- dont personnel de rééducation 3.57 ETP
- dont personnels techniques ouvriers 11.94 ETP

Commentaires sur les effectifs : *(Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,...)*

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 12.32%

Taux de turn-over : 11.8%

Nombre moyen de jours de formation par agent :

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisées en 2021 :

EHPAD hébergement permanent :	44 612
SSIAD :	12 086
SSR :	8 610

Taux d'occupation en 2021 :

EHPAD hébergement permanent :	80.94 %
SSIAD :	97.80 %
SSR :	78.63 %

Derniers GMP/PMP validés : 675 / 254

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

EHPAD Le Bois Rosier de VATAN

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

CHARGES	ERRD (2020)	EPRD (2021)	ERRD (2021)
Groupe I	627	657	660
Groupe II	2 442	2 752	2 680
Groupe III	623	661	619
Total	3 692	4 071	3 959

RECETTES	ERRD (2020)	EPRD (2021)	ERRD (2021)
Groupe I	3 522	3 667	3 654
Groupe II	194	72	162
Groupe III	210	158	131
Total	3 926	3 898	3 947

(Montant par titre en K€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : 1 606 K€
- Montant du budget dépendance : 477 K€
- Montant du budget soins : 1 456 K€

Pour les autres établissements sociaux ou médico-sociaux - SSIAD:

- Montant du dernier budget de fonctionnement, dont personnels : 415 K€
- Montant du budget d'investissement :

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (n-1) : -12 K€

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)

- Plan de financement de l'exercice « N »

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
179 K€	132 K€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES (Autofinancement, subvention...)
0	332 K€		166 K€

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 13.08% / 7.30%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1
262 K€ / 81 K€

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 5.26 ans / 9.07 ans

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

	2020	2021	2022
<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
Immobilisations incorporelles	0,00 €	948,00 €	1 800,00 €
Immobilisations corporelles	74 109,51 €	128 967,11 €	177 300,00 €
- dont terrains			
- dont agencements de terrains			
- dont constructions	25 768,80 €	19 840,19 €	92 206,00 €
- dont installations techniques, matériel et outillage	9 993,95 €	15 721,69 €	13 425,00 €
- dont autres immobilisations corporelles	38 346,76 €	93 405,23 €	71 669,00 €
Immobilisations en cours		2 571,48 €	

- **Les ressources humaines**

ETP médicaux 0.5 ETP

- dont médecin coordonnateur 0.5 ETP

ETP non médicaux 53.2 ETP

- dont personnels de direction et administratifs (dont AAH, ACH) 3.95 ETP

- dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) 45.75 ETP

- dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) 0.9 ETP

- dont personnel médico-techniques NC

- dont personnel de rééducation 0.5 ETP

- dont personnels techniques ouvriers 2.1 ETP

Commentaires sur les effectifs : (Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,...)

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 12.86%

Taux de turn-over : 6.71%

Nombre moyen de jours de formation par agent :

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisées en 2021 :

EHPAD hébergement permanent : 24 895

SSIAD : 7 047

Taux d'occupation en 2021 :

EHPAD hébergement permanent : 89.74 %
SSIAD : 80.45 %

Derniers GMP/PMP validés : 720 / 207

Convergence tarifaire en cours :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes...

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Secrétariat de direction : cdgi@cdgi36.fr

Le directeur général de l'ARS/ Le représentant de l'Etat dans le département de...